



LES DERNIÈRES NOUVELLES SUR LA VALIDITÉ DES CERTIFICATS DE SECOURISME ÉLÉMENTAIRE EN MER!

La formation de base de **secourisme élémentaire en mer** de deux jours présente un aperçu des techniques de secourisme et de réanimation cardiorespiratoire (RCR) pour l'industrie du transport maritime.

Par le passé, la carte de secourisme élémentaire en mer était émise par les organismes reconnus par Transports Canada (*voir liste en bas de page*). Cette carte avait une validité de trois (3) ans. Par la suite, l'organisme émettait un certificat de formation sur du papier sécurisé de Transports Canada et celui-ci avait une validité de cinq (5) ans.

Lors de la réunion du Conseil consécutif maritime canadien (CCMC) du 15 avril 2021 à Ottawa, Transports Canada a mentionné que les organismes allaient continuer à émettre les cartes, mais qu'ils n'émettraient plus le certificat de Transports Canada sur le papier sécurisé.

IMPORTANT : Après vérification, le Comité sectoriel a eu la confirmation que finalement les organismes de formation continueront à émettre les cartes et les certificats de formation sur du papier sécurisé de Transports Canada.

Voici une liste des organismes au Québec qui sont reconnus par Transports Canada pour donner cette formation :

- Croix-Rouge canadienne;
- Ambulance Saint-Jean;
- Centre de formation aux mesures d'urgence de l'Institut maritime du Québec (CFMU);
- Atout Plus;
- Formation Prévention Secours (FPS).

NB : Toujours vous assurer que l'organisme de formation est reconnu par Transports Canada avant de procéder aux inscriptions.

Exemple de carte émise par l'organisme de formation (validité 3 ans) :



Exemple d'un certificat émis par l'organisme de formation sur papier sécurisé de Transports Canada (validité de 5 ans) :



A 432349



Nous sommes fiers de vous partager cette information en collaboration avec :



Transports
Canada

Transport
Canada